



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 décembre 2008**

Délibération n° 2008-0418

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2007 - Activité d'exploitation d'un complexe de golf déléguée à la société Blue Green**

service : **Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 décembre 2008

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), M. Albrand (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Le Bouhart), M. Chabert (pouvoir à Mme Levy), Mme Dagorne (pouvoir à M. Buffet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Chabrier), Flacconnèche (pouvoir à M. David G.), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Giordano (pouvoir à M. Coste), Gléréan (pouvoir à M. Reppelin), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Justet (pouvoir à M. Darne JC.), Lambert (pouvoir à M. Serres), Louis (pouvoir à Mme Bocquet), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Réale (pouvoir à M. Passi), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : Mme Ait-Maten, M. Millet, Mme Pierron.

Séance publique du 15 décembre 2008**Délibération n° 2008-0418**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Exercice 2007 - Activité d'exploitation d'un complexe de golf déléguée à la société Blue Green**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 novembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégataires de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi dite démocratie de proximité en date du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération en date du 4 novembre 2002. Les nouveaux membres de la CCSPL ont été désignés par délibération du 24 septembre 2008.

L'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf à Chassieu a été confiée en délégation de service public (concession) pour une durée de 25 ans à compter du 21 octobre 1988. Le délégataire actuel est la société Blue Green.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil au titre de l'exercice 2007, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs financiers et d'activité de l'année 2007 comparés à ceux des années précédentes.

Libellé		2005	2006	2007	Variation 2006-2007	
					En %	Tendance
indicateurs financiers	total des produits	1 651 k€ (*)	1 352 k€	1613 k€	+ 19	↗
	total des charges	1 534 k€	1 515 k€	1701 k€	+ 12	↗
	résultat net	+ 117 k€	- 163 k€	- 88 k€	+ 46	↗
indicateurs d'activité	golf	48 %	48 %	46 %	+ 11	↗
	enseignement	13 %	13 %	13 %	+ 15	↗
	boutique (pro shop)	10 %	12 %	12 %	+ 22	↗
	restauration	29 %	28 %	29 %	+ 20	↗
	(2005 : 1 338 k€) (2006 : 1 311 k€) (2007 : 1 584 k€)					
	indicateurs quantitatifs					
	nombre d'abonnements (parcours)	304 (19 711)	296 (18 391)	326 (20 608)	+ 10	↗
	green fees (parcours)	12 547	11 650	12 517	+ 7	↗

(*) dont reprise sur amortissements et provisions : 301 k€

Le chiffre d'affaires 2007 s'élevant à 1 584 k€ est en hausse (+ 21 %).

L'enseignement se maintient au même niveau que l'année précédente (13 % du chiffre d'affaires) alors que l'activité golfique (46 % du chiffre d'affaires) est en légère diminution en raison de la hausse de l'activité restauration (29 % du chiffre d'affaires).

Le résultat 2007 présente un solde déficitaire de - 88 k€ (- 25,5 k€ pour le golf et - 62,5 k€ pour la restauration) qui est cependant en amélioration (+ 46 %).

Les investissements réalisés en 2007 se sont élevés à 39 k€, portant notamment sur l'acquisition de deux nouvelles machines pour l'entretien du terrain.

En ce qui concerne la fréquentation, elle est en hausse en raison des meilleures conditions climatiques et des derniers aménagements réalisés. Ainsi, le nombre d'abonnements et de parcours réalisés augmente de 10 % et les produits d'enseignement pour les débutants (les passeports Blue Green) connaissent une hausse de 34 %.

Plusieurs actions ont été réalisées en faveur du développement durable : la mise en place de la charte sur l'eau (visant à une économie de 30 %), l'utilisation d'engrais organo-minéraux (limitant la fertilisation et l'arrosage) et la suppression des insecticides.

Par ailleurs, un audit relatif au suivi des immobilisations sur la période 2002-2006 a été réalisé en 2007 par le cabinet Ernst and Young. Il a fait ressortir que le suivi des immobilisations est satisfaisant mais préconise notamment de formaliser un plan d'investissement sur la base d'échéanciers et de priorités.

En conclusion, l'exercice 2007 est une année positive en termes de fréquentation et de développement durable.

Toutefois, plusieurs améliorations sont souhaitées, principalement en matière d'investissements : il convient de maintenir les investissements d'embellissement et de réaliser rapidement la rénovation de l'accueil et des vestiaires. L'information sur le suivi des investissements doit également être renforcée.

Ce rapport a été soumis, pour avis, à la commission consultative des services publics locaux du 12 novembre 2008 et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 12 novembre 2008, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2007 produit par la société Blue Green au titre de la délégation de service public pour l'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf à Lyon-Chassieu.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 décembre 2008.